Wenn die Ausstellung an Landesprodukten den Zeitverhältnissen gemäß nur eine beschränkte sein konnte, so waren die landwirthschaftlich-industriellen Erzeugnisse um so reichlicher vertreten.

Monsieur le Président,

En exécution des ordres de Sa Majesté le Roi Grand-Duc, j'ai l'honneur de vous informer que Sa Majesté a été si satisfaite de l'exposition et du concours agricole d'Ettelbruck, du 29 mai, qu'Elle a décidé (avec ordre d'en informer les deux sociétés, de mettre à la disposition de la commission, lors du prochain concours, une série d'instruments aratoires, fabriqués dans le Grand-Duché et destinés à récompenser les agronomes ou les concurrents qui auront obtenu une prime.

Ces instruments seront fournis, aux frais du Roi Grand-Duc, en Son nom personnel, abstraction faite de primes payées par le Gouvernement, et les so-

ciétés, et les concurrents auront le choix parmi les objets fournis.

Le secrétaire du Roi Grand-Duc, (Signé) H. DE VILLERS.

\* \*

La Haye, le 5 juin 1883.

Monsieur Servais, Président de la Société Royale agricole du Grand-Duché de et à Luxembourg.

D'après les ordres de Sa Majesté le Roi Grand-Duc, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance, que Sa Majesté a généreusement mise à votre disposition par son intermédiaire, à partir du 1<sup>er</sup> septembre 1883, 3° trimestre la somme de quatorze cents florins des Pays-Bas (fl. 1400), destinée à servir comme encouragement de la part de Sa Majesté, annuellement jusqu'à nouvel ordre à la Société Royale agricole du Grand-Duché de Luxembourg.

Le Trésorier du Roi et controleur-général du personnel, du matériel et de l'administration des Départements de la Cour de Sa Majesté.

## Dein Hierz as e' Gotteshaus.

E' jidder huôt e' Krêiz ze dro'n Hei an dém Jammerdal, Dass mîr ons all um Krêiz ze plo'n, Dât kent fun Éva's Fal. Gesêis 't um Bierg d'Kapell do sto'n, Fill Follék gêt dran an draus? D'Kapell, de huôt e' Kreiz ze dro'n, Et as e' Gotteshaus.

Dein Hierz, loss dîr, o Mensch, dât so'n, As och e' Gotteshaus; Dein Hierz huot och sei' Krêiz ze dro'n, A' fill gêt dran an draus.

N. GONNER.